

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 109 (1983)
Heft: 19

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vie de la SIA

Calendrier des manifestations

1983

Septembre

- 18-23 sept. La Nouvelle-Delhi
12^e conférence mondiale de l'énergie.
- 23 sept. Glaris
SSIGE, Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux: assemblée annuelle 1983.
- 29-30 sept. Venise
AIPC: symposium sur le renforcement des ouvrages: diagnostic et traitement.
- 30 sept. Conférence des présidents SIA.

Octobre

- 12-18 oct. Bâle
«Holz 83», 11^e Foire pour le travail du bois.
- 20-21 oct. Munich
VDI: congrès international «Traitement des données dans la construction 83».
- 21-22 oct. GPC: journée d'étude et assemblée générale.
- 23-28 oct. Tokyo
Congrès international sur les turbines à gaz.
- 29 oct.- 1^{er} nov. Genève
4^e Forum mondial des télécommunications, partie II: symposium technique.

Novembre

- 5 nov. Berne
Assemblée des délégués SIA.
- 10 nov. Berne
Groupe spécialisé SIA de gestion dans la construction, GGC: Journée d'étude avec le concours de l'Association suisse des entrepreneurs généraux: «Construire de manière traditionnelle ou avec un entrepreneur général?».
- 7-13 nov. Dakar
Expo Carrefour Afrique. 1^{re} exposition internationale sur les énergies de recharge recyclables.
- 14-18 nov. Londres
IEE (Institution of Electrical Engineers and Automobile Division of the Institution of Mechanical Engineers): 4th Internat. Conference on Automotive Electronics.
- 21-25 nov. Utrecht
Foire néerlandaise «Food engineering '83» et «Process Equipment '83».
- 24-27 nov. Montreux
«Projet énergie '83», avec le concours de l'Office fédéral de l'énergie.

Décembre

- 11-18 déc. Israël
Association of Engineers and Architects in Israel and the Internat. Technical Cooperation Centre: 6th World Congress of Engineers and Architects: «The Challenge of the Desert».

1984

- 18-24 janv. Munich
«Bau 84», 7^e foire internationale de la construction.
- 24-28 févr. Saragosse (Espagne)
Exposition internationale de machines d'entreprises «Smopyc 84».
- 26-29 févr. Caracas
Congrès de l'Association internationale des travaux souterrains «Underground Constructions in Heterogeneous Soil».
- 5-8 mars Tokyo
«Swissnippon», 1^{re} foire industrielle suisse au Japon.
- 6-8 mars Zurich, EPFZ
Séminaire international sur les communications digitales.
- 28-30 mars Zurich
GPC, Groupe suisse du génie parasismique: Colloque international «Earthquake Relief in Less Industrialized Areas».
- 3-4 avril Aix-la-Chapelle
Symposium national allemand de mécanique des roches.
- 10-12 avril Delft, University of Technology
2nd International Conference on Concrete Block Paving.
- 16-19 avril Cologne
Ecole technique de Cologne et Unesco: conférence mondiale sur la formation dans l'ingénierie appliquée.
- 3 mai Zurich
Groupe spécialisé SIA des travaux souterrains (GTS): Journée d'études «Mechanischer Tunnelvortrieb».
- 14-16 mai Budapest
10^e conférence sur les techniques de chauffage, ventilation et climatisation.
- 21-23 mai Nice
Comité français de géologie de l'ingénieur: symposium international sur les granulats.
- 22-25 mai Munich
IFAT 84, 7^e foire internationale de l'épuration.
- 3-8 juin Göteborg
Chalmers University of Technology: 3rd International Conference on Urban Storm Drainage.

Carnet des concours

Concours pour une salle de spectacles à Monthey VS

La Commune de Monthey organisait un concours pour la construction d'une salle de spectacles à Monthey. Le concours était ouvert aux architectes établis dans la commune au 1^{er} janvier 1982 et aux architectes bourgeois de Monthey. De plus, à titre complémentaire, le concours était ouvert à Pierre Baudère, Fribourg, Mario Botta, Lugano, Arthur Bugna, Genève, Michel Clivaz, Sion, M.-H. & G.Y. Collomb et P. Vogel, Lausanne, Jean-Paul Darbellay, Martigny, Jean-Luc Grobety, Fribourg, Guex & Kirschhoff, Genève, Raymond Guidetti, Lausanne, Jordi & Barman, Lausanne, Vincent Mangeat, Nyon, Membrez G. & Bonvin P.-M., Sion, Charles-André Meyer, Sion, P. Morisod & Ed. Furter, Sion, Théo Muller, Perly, H. & P. Wengen, Brigue.

Le jury était composé de Bernard Attinger, architecte cantonal FSAI/SIA, président, Jacques Bert, directeur technique du CDL, Fonso Boschetti, architecte FAS/SIA à Eplinges, André Chervaz, conseiller municipal, Gilles Dagnaux, architecte à Thonon, Ami Delaloye, architecte SIA/FUS à Martigny, Jean Delmonte, conseiller municipal, René Froideveaux, architecte FAS/SIA à Lausanne, Marianne Rey-Bellet, conseillère municipale; suppléants: Louis-Philippe Amiguet, architecte ETS/UTS à Lausanne, Philippe Boissard, conseiller municipal, Louis Deleart, directeur Maison Arts et Loisirs à Thonon, Michel Voillat, architecte EPFL à Martigny. Une somme de 55 000 fr. était à la disposition du jury pour être répartie entre les 6 ou 7 projets primés et un montant de 15 000 fr. pour des achats éventuels.

Remarques générales du programme: La Commune de Monthey dispose d'une salle de spectacles qui est insuffisante à couvrir ses besoins. Elle se propose donc de construire un «lieu de spectacles» qui regrouperait une grande partie des activités culturelles de la Commune, à savoir, les activités des sociétés locales et celles de la commission culturelle (accueils de concerts, de théâtres et oc-

casionnellement de danses et variétés). De plus, il offrira une capacité d'accueil, dans de bonnes conditions, d'assemblées, de congrès, de banquets et autres manifestations comportant un grand rassemblement de personnes.

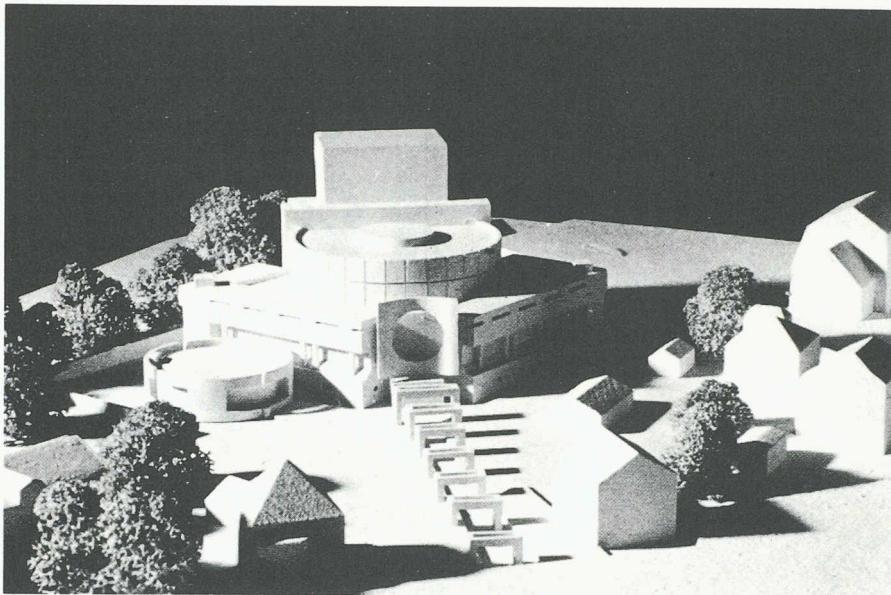
Etant donné les activités quotidiennes ou occasionnelles multiples de ce complexe et l'éventuelle simultanéité de ses occupations, les problèmes d'insonorisation et de circulations prennent une importance toute particulière, ainsi que le climat spécifique et le caractère de chacun des locaux.

La Commune se propose également de construire une installation combinée de protection civile. Cette dernière pourrait trouver sa place en sous-sol, et ses locaux, tout ou partie, pourraient être mis à disposition de certains groupes, à déterminer le moment venu, suivant la demande et la configuration des locaux.

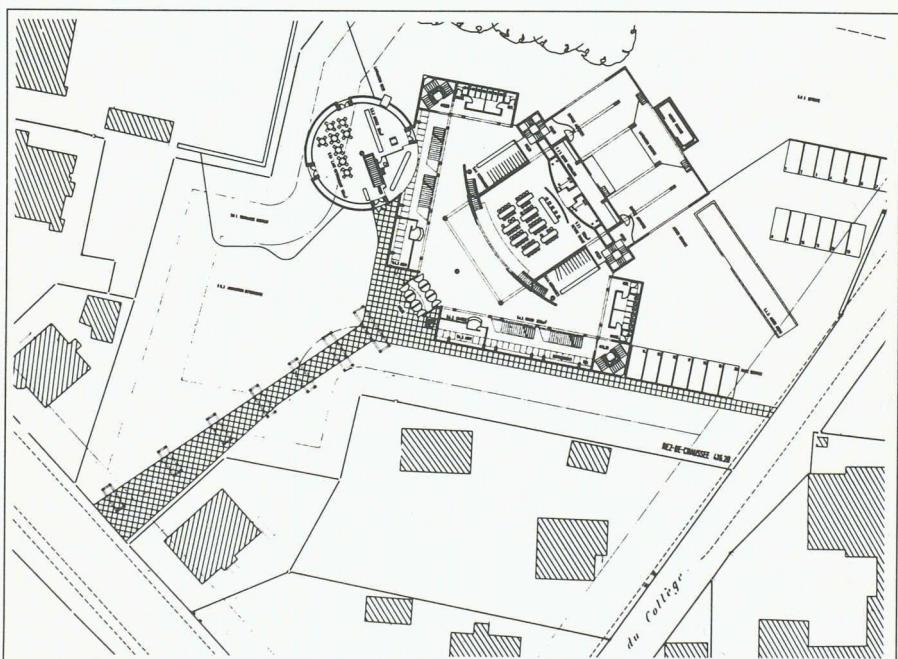
La Commune de Monthey possède au centre-ville, au lieu dit «Crochetan», une parcelle de terrain. Une partie de celle-ci, soit environ 6000 m² de surface, sera attribuée à la salle de spectacles.

Programme des locaux: Salle de spectacles: salle de 500 places, 600 m², scène à l'italienne et dégagements latéraux 300 m², avant-scène mobile 35 m², fosse d'orchestre 65 m², cabine de régie; salle annexe: petite salle 200 m², cabine de régie; locaux de service et de scène: foyer des artistes 30 m², loges, dépôt de scène, dépôt de mobilier, magasins; zone d'accueil: foyer 350 m², caisses, administration 35 m², vestiaires; café-restaurant: salle à boire, salle à manger 100 m², bar, cuisine, etc.; locaux techniques; abris de protection civile 1250 m²; aménagement extérieur: terrasse-bistrot, place à voitures, etc.

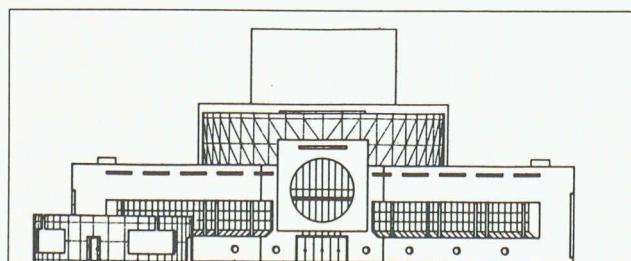
Dix-huit projets ont été rendus dans les délais et admis au jugement. Le jury a décidé d'éliminer de la répartition des prix un projet, qui s'est écarter des dispositions du programme sur des points essentiels.



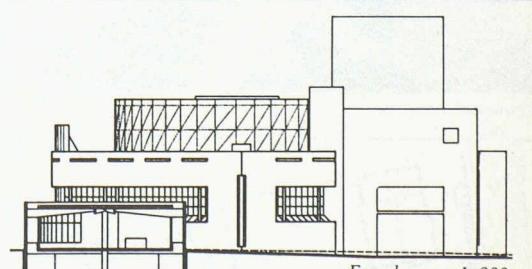
Maquette



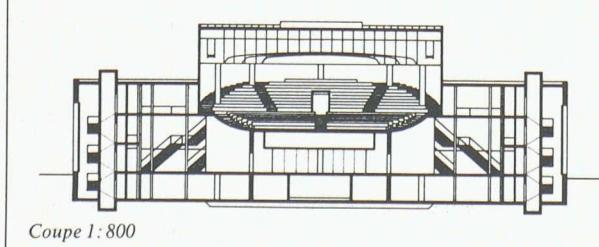
Plan de situation



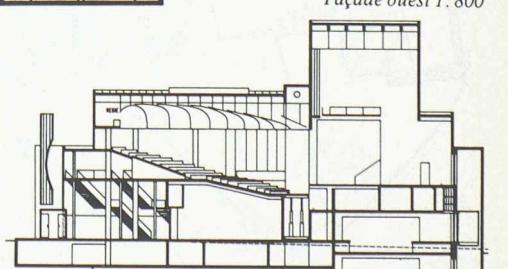
Façade sud 1:800



Façade ouest 1:800



Coupe 1:800



Coupe 1:800

1er prix (18 000 Fr. avec mandat de poursuite des études): Jean-Lux Grobety, Fribourg; collaborateur: Raoul Andrey

Extrait du rapport du jury

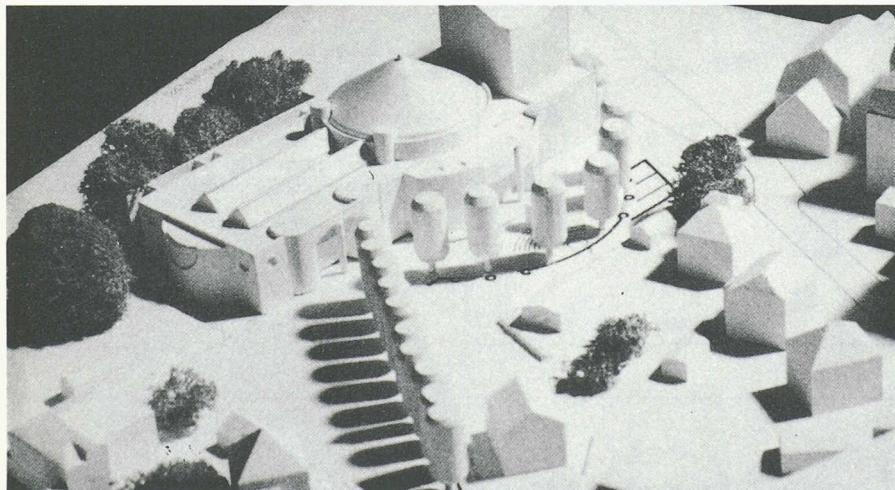
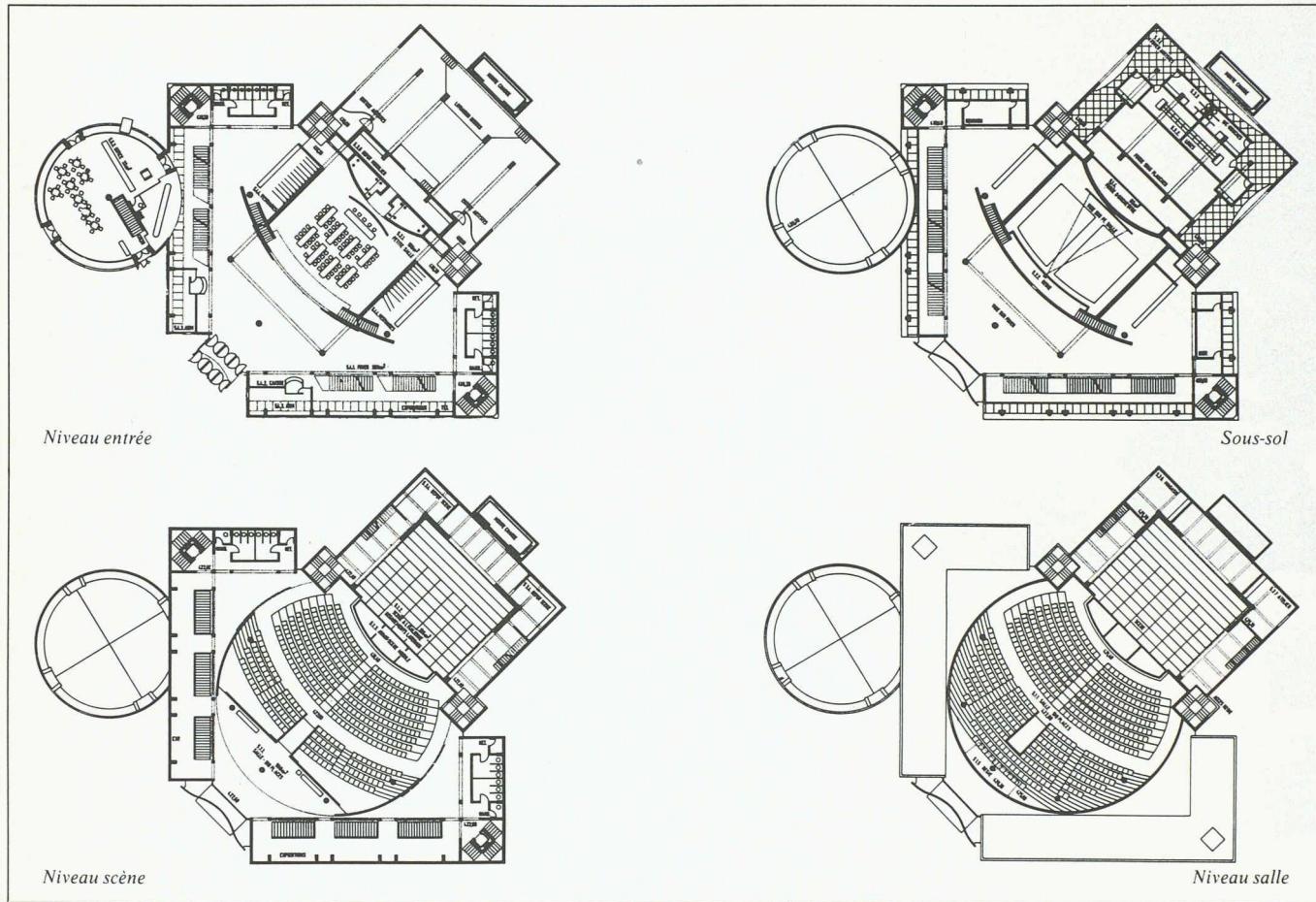
La réponse au programme est satisfaisante. Il s'agit du seul projet présentant une superposition de la petite et de la grande salle; il en résulte une densification extrême du projet qui a pour effet la mise en œuvre de nombreux moyens de distribution verticale. - Le rapport scène-salle est bon. Le nombre de 500 places confortables est atteint, par contre, les possibilités d'extension sont limitées. Les places sont de bonne visibilité.

Les possibilités d'équipement sont bonnes; la régie est trop haute. Les loges sont d'accès correct, de même que les autres liaisons techniques. Le monte-chargé constitue un handicap pour un théâtre d'accueil mais le couvert proposé compense dans une moindre mesure cet inconvénient. La petite salle est bonne et présente de plus des possibilités intéressantes d'appropriation en relation avec le foyer; il est possible de l'isoler clairement de l'exploitation de la grande salle.

La densification du projet, partant sa force, sa hauteur, sont autant d'éléments qui réalisent l'événement urbain et permettent de l'insérer dans la ville. L'occupation du terrain, judicieux en fond de parcelle, construit à la fois un pôle faisant front à la ville et un écran au tissu suburbain. Par le respect du lieu et en composant avec celui-ci, il met en valeur les éléments forts du site et s'accommode de peu de moyens pour y parvenir.

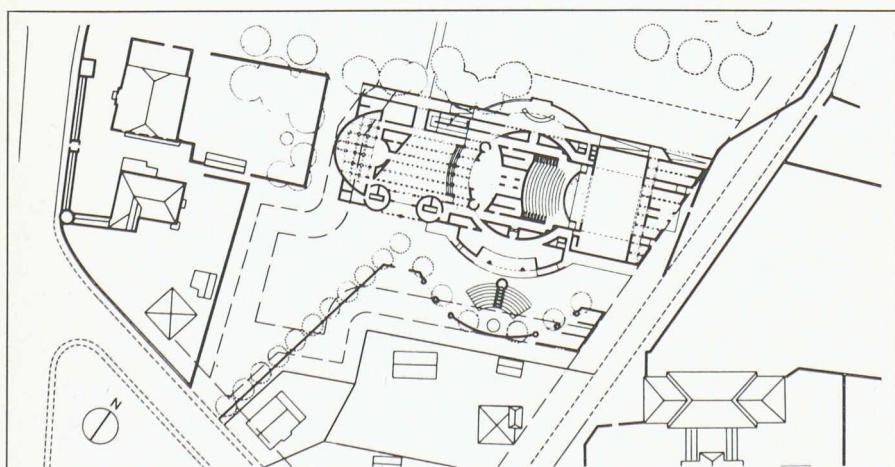
Le projet, dominé par une composition diagonale, axe du rattachement à la ville, permet un accès subtil préparé par un double langage de pavements et de portiques suggérant des choix possibles. Le restaurant - appendice, de même qu'il met en valeur le site lui correspondant, est mis en valeur par ce site, pénètre la structure, s'en détache pour mieux s'y lier...

Les fonctions sont habilement transmutées dans une structure forte: le cercle comme archétype inscrit dans un carré. Ce cercle suggéré en foyer, établit le rappel de la grande salle de même qu'il y conduit... Le foyer théâtralisé, appelé à recouvrir les éléments dynamiques du programme, permet la transformation du spectateur en visiteur-acteur.



Maquette

Plan de situation



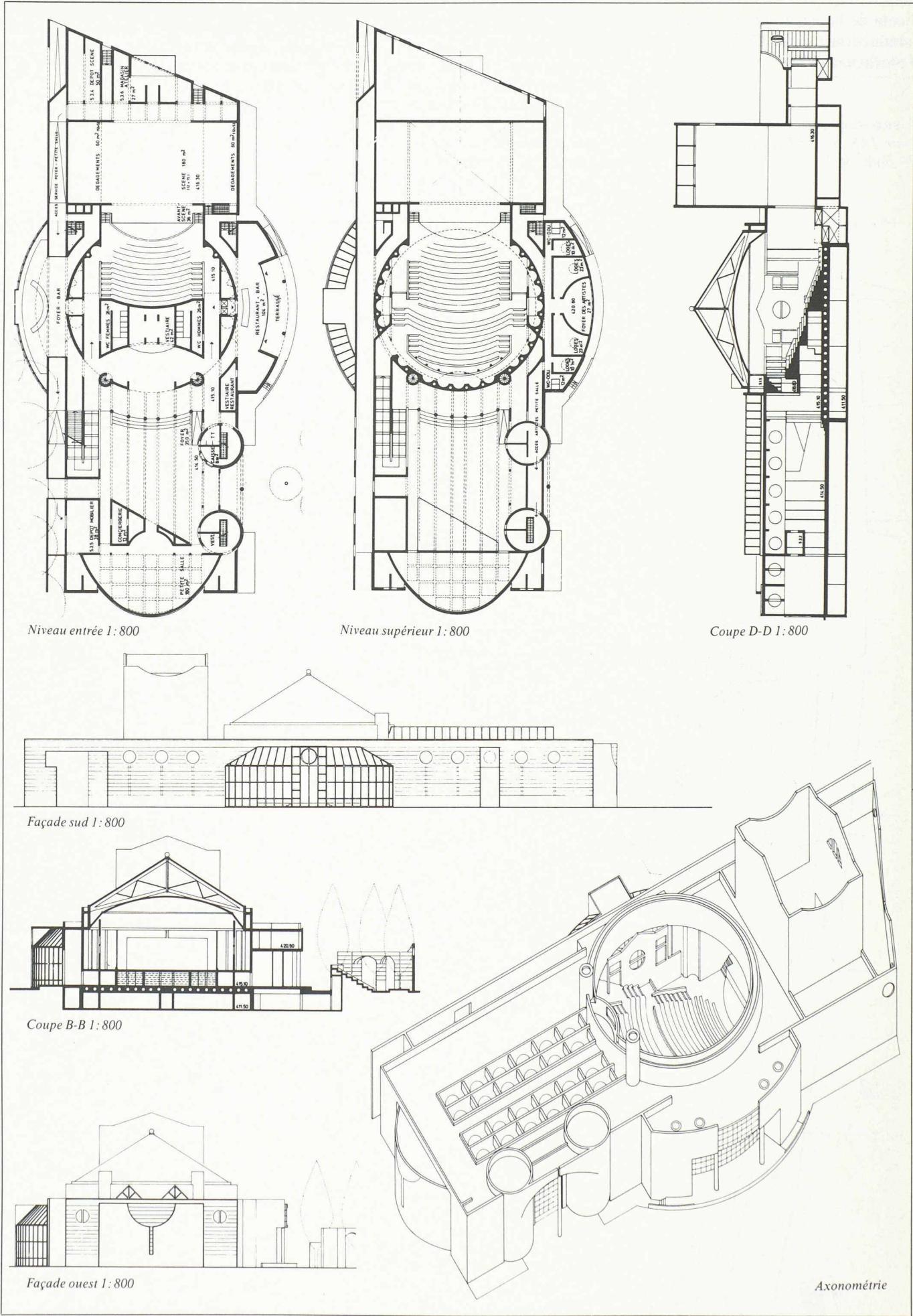
Achat (15 000 Fr.): Vincent Mangeat, Nyon; collaborateurs: Bernard Boujol, Bruno Valentino, Eric Blondel, Jacky Chappuis, Elisabeth Montanet, Nicole Charrière, Angelo Boscardin, Jean-Marc Dassio

Extrait du rapport du jury

Le programme demande une salle de 600 m² avec 500 places confortables et extension possible sur dégagements; le projet pour un volume conséquent propose une salle d'environ 400 places confortables sur une surface de moins de 500 m². Le foyer et le bar sont par contre très généreux. S'il est possible de résoudre le dimensionnement de la petite salle, il est constaté l'impossibilité pour la grande salle d'accueillir - confortablement - les 500 places avec l'extension demandée sans modifications importantes. - Par ce constat de non-respect du programme sur des éléments qu'il considère comme essentiels, le jury décide d'éliminer le projet de la répartition des prix.

Le projet est salué comme réflexion et comme contribution importantes au débat contemporain sur la «modernité». L'architecture douce proposée, ses références historiques sensibles, réalisent pleinement l'événement urbain qu'il est appelé à devenir. Il constitue une forte prise de possession du territoire en architecturant toute la parcelle et en débordant même pour redonner une signification nouvelle à tout l'ilot.

Le projet présente une charge d'isolement forte et regrette peut-être de n'avoir pu s'éloigner davantage - derrière l'écran d'arbres? L'accès oblique constitue un temps de préparation et simultanément, le cordon ombilical qui le rattache à la ville. Le geste théâtral du foyer, sa coupe élaborée, sa dimension, constituent le lieu de la transformation du citoyen en acteur puis en spectateur. Le projet, s'il transcende la fonction, s'il domine et exploite ses références, s'il joue sur la symbolique évidente du cercle - pour le lieu du spectacle - réalise une certaine dose de sacrifices pour se conformer au modèle. Là réside la force du projet, mais aussi ses faiblesses.

2^e prix: façades et coupes.

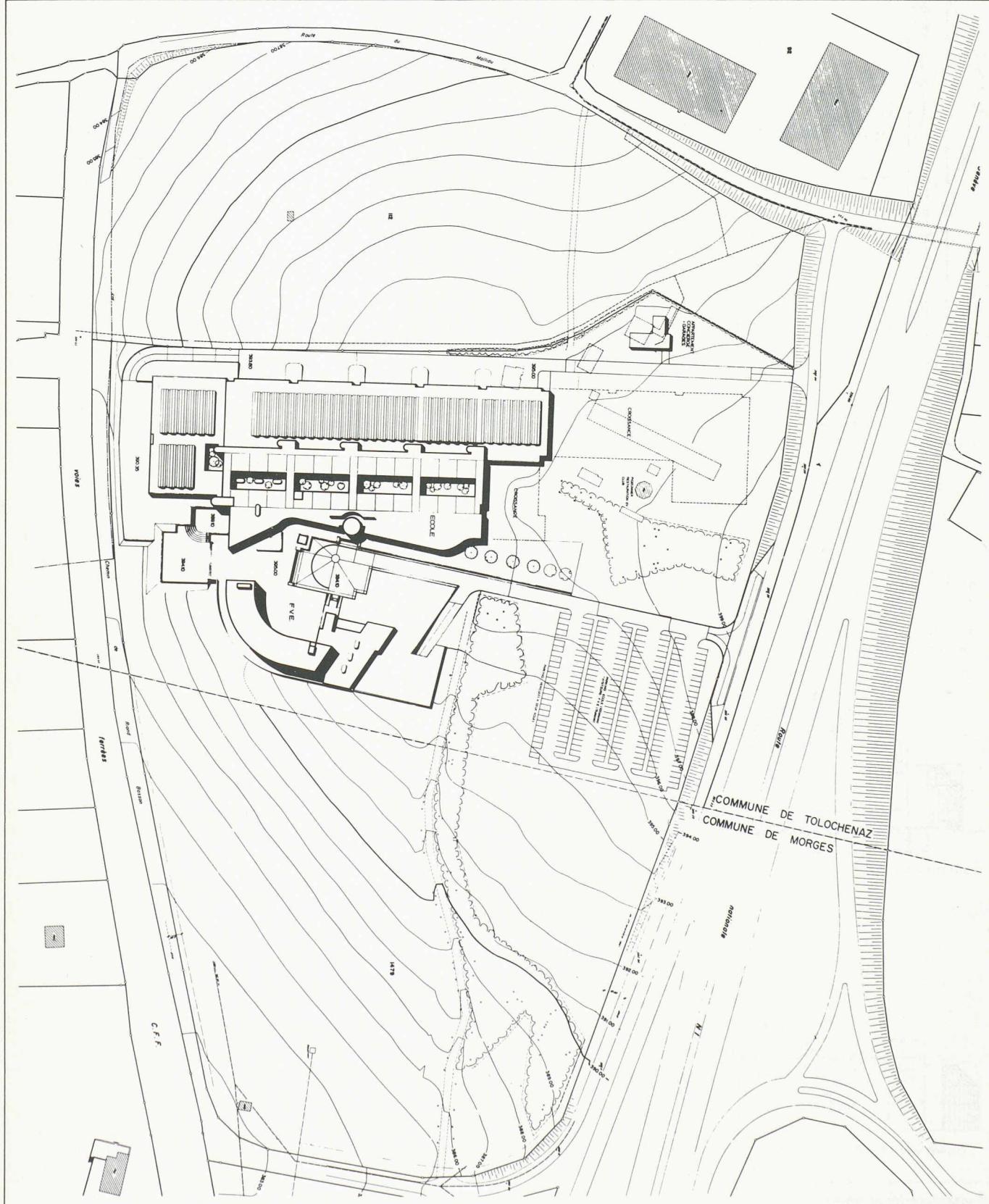
**Ecole de la construction et bâtiment administratif de la FVE,
Tolochenaz (VD)**

*Concours de projets,
(voir IAS n° 5/83, p. B 34 et n° 17 du
18 août 1983)*

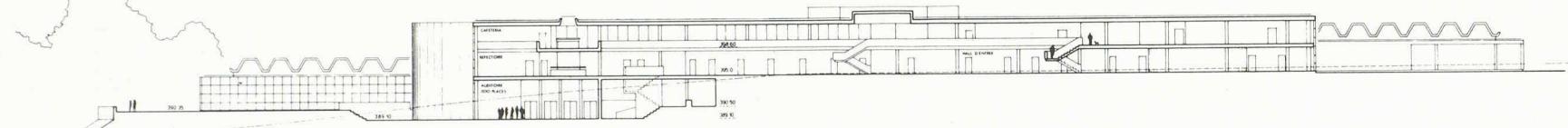
Un incident technique a fait tomber les plans représentant le projet ayant obtenu le 2^e prix de ce concours, lors de la parution du 18 août dernier. Nous prions tant nos lecteurs que les auteurs du projet, MM. Belkacem et Guth, de nous excuser de ce délai bien involontaire et présentons ici les plans malencontreusement omis.

Nous tenons d'autant plus à réparer cette erreur que le 2^e prix se situe, dans le jugement des experts, bien plus près du projet des lauréats que de celui ayant obtenu le 3^e prix.

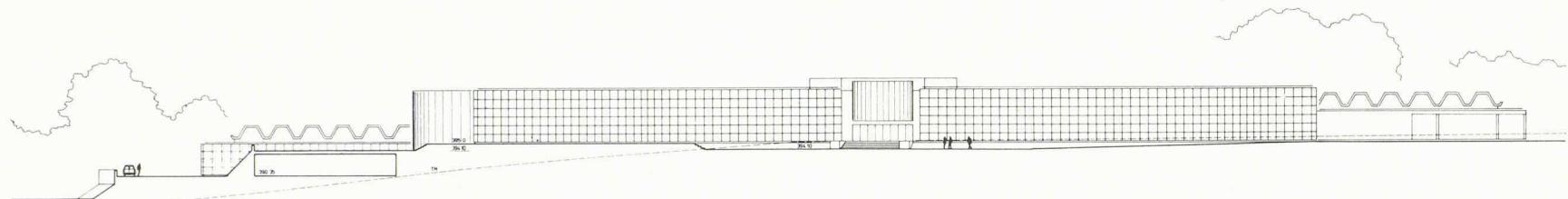
Rédaction



2^e prix: plan topographique.

2^e prix: coupes et élévation.

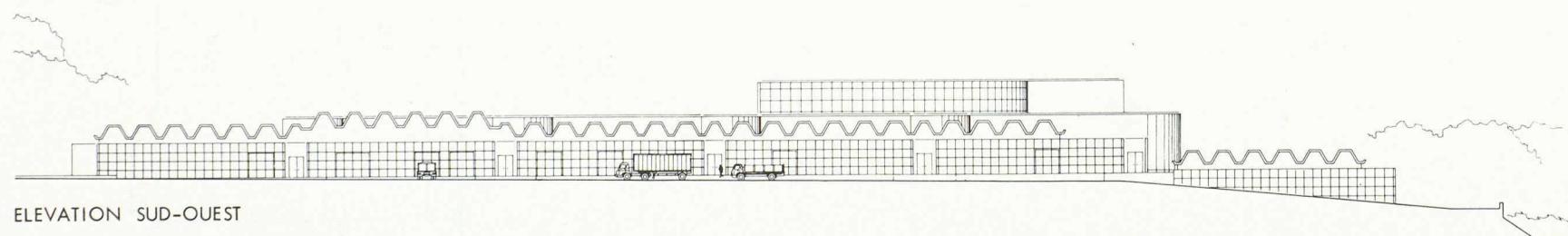
COUPE CC



ELEVATION NORD-EST



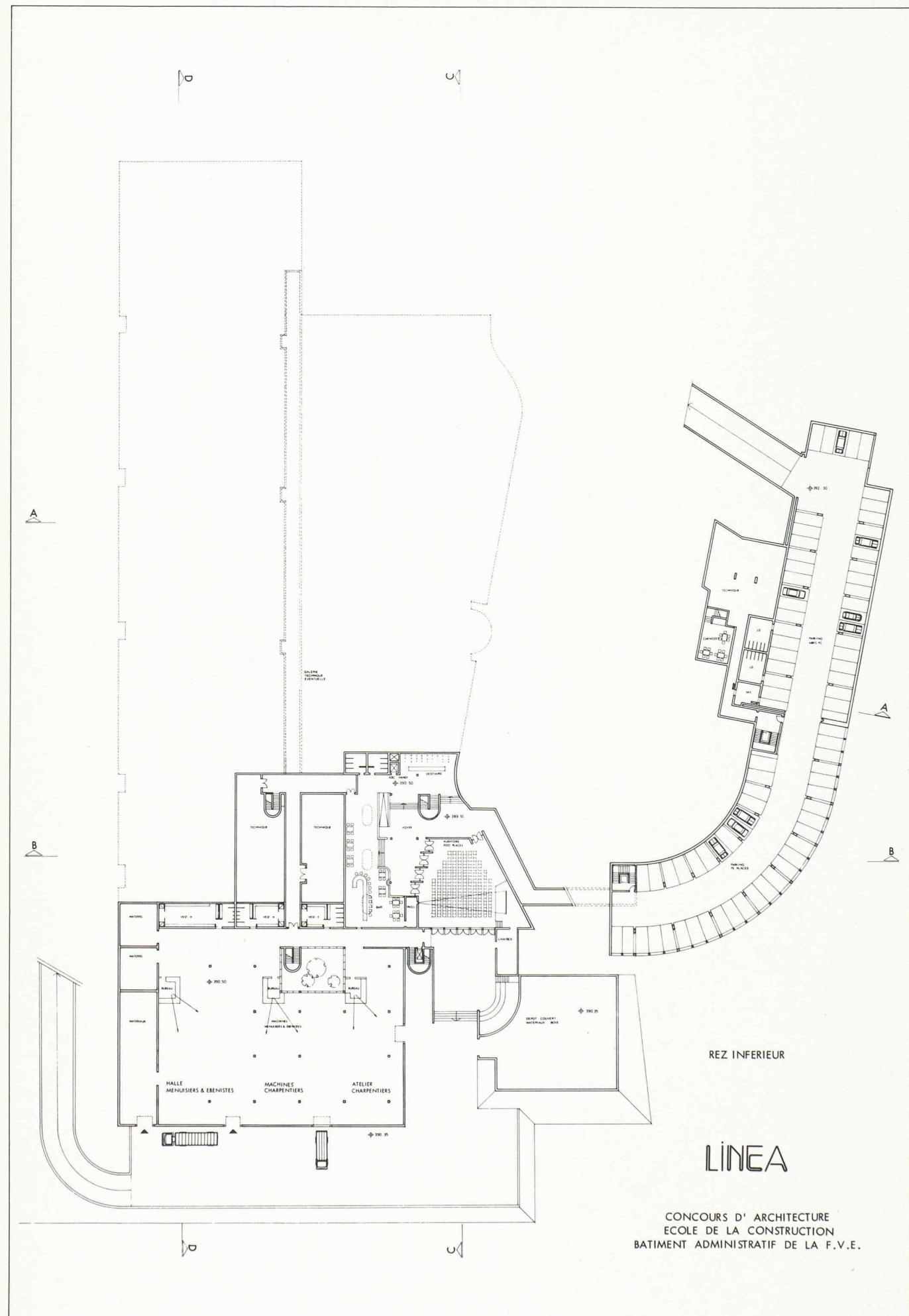
COUPE DD



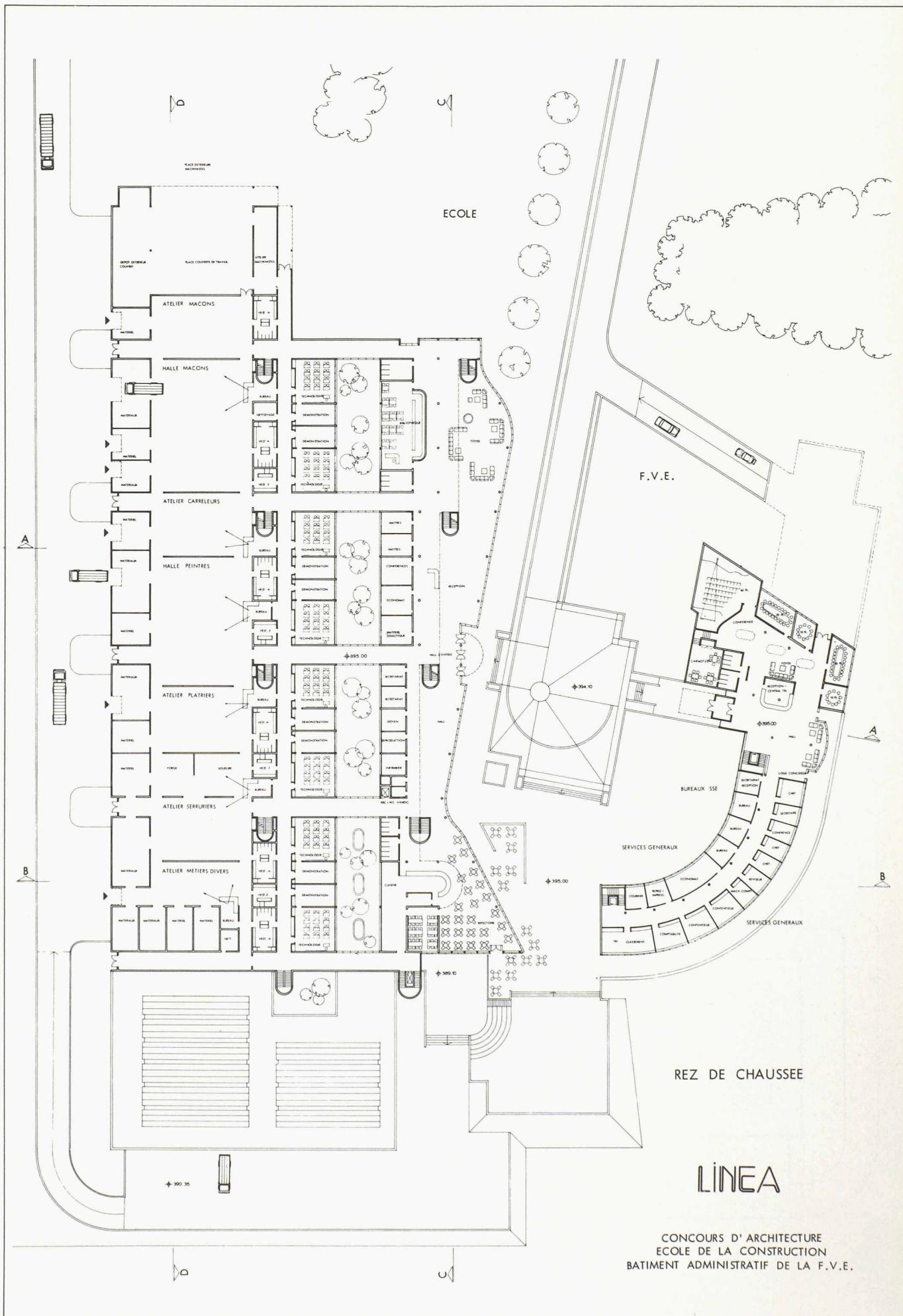
ELEVATION SUD-OUEST

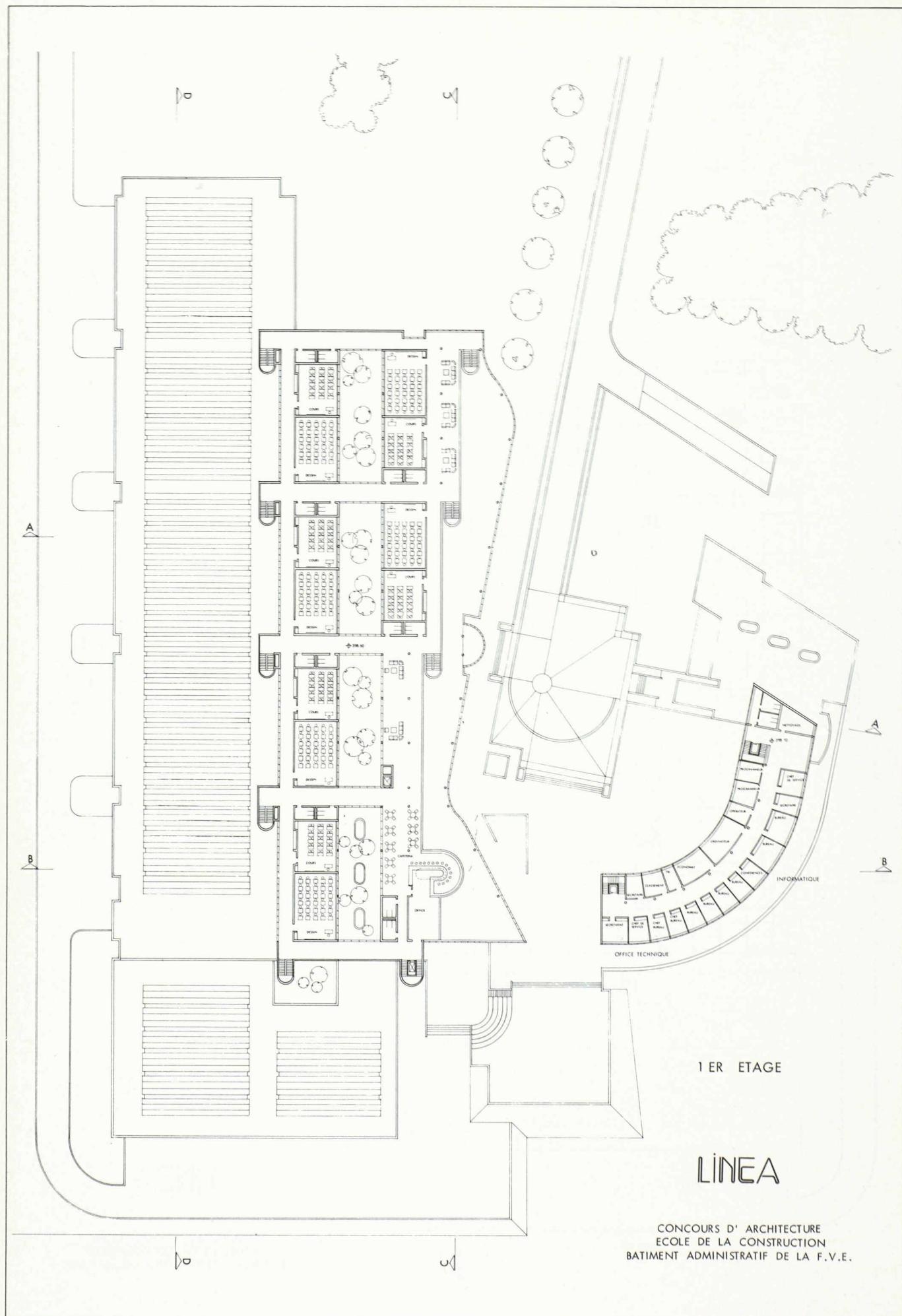
LINEA

CONCOURS D' ARCHITECTURE
ECOLE DE LA CONSTRUCTION
BATIMENT ADMINISTRATIF DE LA F.V.E.



2^e prix: rez inférieur.





2^e prix: 1^{er} étage.